

Document de travail 1

Original : anglais

**Rapport sur l'état des
ressources halieutiques récifales, littorales et aquacoles**

Document présenté par le Programme pêche côtière de la CPS



Rapport sur l'état des ressources halieutiques récifales, littorales et aquacoles

Objet

1. Le présent document a pour objet de :
 - présenter aux Directeurs des pêches un rapport actualisé sur l'état des ressources côtières et aquacoles, fondé sur les meilleures données disponibles, et de souligner parallèlement l'insuffisance de données ;
 - inviter les Directeurs des pêches à examiner l'avant-projet complet de rapport sur l'état des stocks, tel qu'annexé à ce document de travail, ainsi que les constats qui y sont présentés, et à fournir des données complémentaires ou des corrections au contenu du rapport afin qu'il puisse être finalisé.

Résumé

2. Le rapport complet présenté à l'annexe 1 fait le point sur l'état des pêcheries récifales de poissons et d'invertébrés, des pêcheries littorales d'espèces pélagiques, notamment les thonidés, des pêcheries de poissons démersaux, en particulier le vivaneau, et des espèces aquacoles, tandis que ce document de travail en fournit un résumé.
3. Les pêcheries doivent faire l'objet d'une gestion avisée permettant d'optimiser les rendements de la pêche d'espèces démersales et d'invertébrés, et de réduire l'importance du « déficit vivrier » entre le volume de produits de la mer disponible et les besoins alimentaires des populations océaniques en augmentation. Toutefois, le complément devra venir en grande partie des stocks pélagiques côtiers, en particulier les thonidés, et de l'aquaculture.
4. Le changement climatique aura des impacts différents selon les pays et les pêcheries. Il est essentiel d'élaborer les outils de suivi nécessaires, et de mettre en œuvre au plus vite des programmes de suivi climatique à long terme, au plan national et régional ; en effet, plus les séries chronologiques sont longues, plus grandes sont les chances de déceler des changements et de fournir les informations nécessaires à une gestion adaptative.
5. Les données de la CPS laissent à penser que de nombreuses pêcheries récifales exploitant les poissons et les invertébrés font l'objet d'une pêche non viable, et il est urgent d'introduire une gestion solide pour maintenir les captures à un niveau durable.
6. Les bénéitiers ont été surexploités au point d'avoir complètement disparu dans certaines zones. Les exportations de trocas ont chuté de manière sensible, et ce recul est dû, en partie au moins, à l'exploitation non réglementée des stocks ainsi qu'aux faibles prix payés sur les marchés internationaux. Le burgau a fait l'objet d'une pêche intensive dans la quasi-totalité des pays de son aire de répartition, et de nombreux stocks sont tombés à un niveau très bas. Les holothuries, qui alimentent l'une des plus anciennes pêches commerciales, ont elles aussi été surpêchées.
7. L'état des stocks de plusieurs autres invertébrés, notamment la langouste, le crabe et le poulpe, est globalement méconnu. En dépit de l'importance de ces espèces pour la pêche vivrière et les marchés locaux, il y a très peu de statistiques sur leur exploitation.
8. Compte tenu de l'épuisement des stocks, la CPS apporte son assistance à de nombreux pays pour définir et appliquer des mesures de gestion, en particulier des limites de taille et des saisons de pêche plus courtes. Face aux menaces qui pèsent sur des stocks d'invertébrés de valeur, certains pays ont pris des mesures audacieuses interdisant la pêche de ces espèces pour laisser les stocks se reconstituer. Toutefois, ces « moratoires » ou périodes de clôture doivent être maintenus suffisamment longtemps pour permettre une reconstitution totale des stocks. Pour de nombreuses espèces d'invertébrés aux déplacements limités, il faut en effet qu'un grand nombre d'individus soient à proximité immédiate les uns des autres pour que la reproduction aboutisse.

9. Le commerce des poissons de récif vivants a chuté à mesure que les autorités ont pris conscience des risques et conséquences qu'il implique, d'autant que les acheteurs exigent d'importants volumes minimums. Les États et Territoires insulaires océaniques ont commencé à exporter des poissons et des invertébrés d'aquariophilie, ainsi que des coraux, dans les années 70. Ce commerce est depuis devenu une importante source d'emplois et de revenus pour un certain nombre de communautés de la région. Là encore, il convient de veiller à l'application des meilleures pratiques de gestion pour éviter d'endommager des systèmes récifaux sensibles.
10. Les exportations de corail vivant depuis le Pacifique ont reculé, après avoir atteint un pic en 2006. Cette baisse peut s'expliquer par la crise économique et par le fait que les pays importateurs cultivent désormais certains coraux.
11. La pêche littorale cible entre autres des espèces pélagiques et démersales. S'agissant de la pêche commerciale des thonidés, on estime que les pays insulaires océaniques ont encore une certaine marge pour accroître leurs parts des captures et leur place sur le marché de la transformation. À l'heure actuelle, plus de 30 % des captures totales de thonidés proviennent des ZEE des États et Territoires insulaires océaniques.
12. Les flottilles nationales de palangriers et de petites unités de pêche qui ciblent les dispositifs de concentration du poisson (DCP) et pêchent à la traîne le long des récifs exploitent aussi des espèces telles que le thazard du large, le mahi-mahi et le coureur arc-en-ciel. Dans certains pays, les captures hors thonidés sont plus importantes que celles de thonidés.
13. De nombreux pays membres ont bien tiré parti des DCP pendant les 25 dernières années. Ainsi, pour la pêche à la traîne, les taux de prise de thonidés (kg/heure) sont généralement trois fois plus élevés autour des DCP qu'en eau libre et autour des récifs. Les pêcheries littorales et la pêche sur DCP sont également importantes pour la pêche au gros qui se développe lentement dans le Pacifique. De nombreux pays proposent aujourd'hui des charters commerciaux de pêche au gros axés sur le marlin, le thazard du large, le mahi-mahi et les thonidés.
14. La pêche du calmar suscite un intérêt croissant dans la région, et la CPS a participé à des essais de pêche exploratoire ciblant des calmars « géants ». Les captures de gros calmars, en particulier le calmar diamant qui a un poids moyen de 18 kg, sont encourageantes, et il existe un potentiel pour le développement de cette pêche dans certains pays.
15. La pêche du vivaneau a fait l'objet d'un colloque international organisé à la CPS en 2011. Les participants ont jugé nécessaire d'entreprendre des études bien conçues sur la biologie des espèces de poissons démersaux dans toute l'Océanie, afin d'acquérir une connaissance fine de la démographie des espèces ciblées. La plupart de ces espèces ont une longue durée de vie (supérieure à 20 ans), et une maturation généralement lente et tardive, ce qui les rend vulnérables à la surexploitation.
16. Les données issues des enquêtes réalisées dans le cadre du projet sur le vivaneau ont révélé l'existence de stocks appréciables d'*Hyperoglyphe antarctica* et de *Seriolella brama* sur les monts sous-marins situés au sud des Tonga et dans les eaux internationales entre les Tonga et la Nouvelle-Zélande. Des captures d'*Hyperoglyphe antarctica* ont été déclarées dans les eaux fidjiennes, jusqu'à 19° de latitude sud, ce qui laisse penser que cette espèce a une aire de répartition plus vaste qu'on ne le pensait jusqu'ici. Il y a donc peut-être un potentiel de développement pour son exploitation dans cette région et dans d'autres zones situées aux mêmes latitudes, telles que les Fidji et la Nouvelle-Calédonie.
17. D'autres campagnes exploratoires ont été réalisées sur diverses espèces démersales, notamment la crevette caridéenne, le béryx commun et le crabe profond. Toutefois, la rentabilité économique de la pêche profonde et le manque de connaissances sur les stocks démersaux ne laissent guère entrevoir de perspectives encourageantes pour la pêche commerciale.
18. Les systèmes aquacoles introduits par la CPS dans la région au début des années 50 n'ont atteint leur maturité qu'au cours des dernières décennies. Depuis 2007 cependant, la production de la région a considérablement baissé suite à l'effondrement de la valeur de la production perlière, tant en Polynésie française qu'aux Îles Cook. Pour ce qui est de la Polynésie française, cette chute s'explique par la baisse de valeur des perles, principalement due à la surproduction et aux bas prix sur les marchés, tandis qu'aux Îles Cook, la production perlière a souffert de la faible valeur marchande des perles, de la qualité de l'eau et d'autres problèmes d'ordre environnemental sur les sites de production. En 2010, la valeur de l'aquaculture dans la région était tombée à environ 100 millions de dollars É.-U.

19. Si l'on exclut la crevette produite en Nouvelle-Calédonie et la production perlière de Polynésie française, la production calédonienne d'huîtres du Pacifique représente la plus forte valeur, suivie par la production de tilapias de plusieurs pays, dont la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji et Vanuatu. La production d'algues est en augmentation, principalement aux Îles Salomon et aux Fidji.
20. Les produits qui présentent la meilleure faisabilité et le plus fort potentiel sont les perles de culture, les algues, les bénitiers et les coraux destinés au commerce d'aquariophilie, les crevettes de mer, le tilapia, la crevette d'eau douce, les holothuries et les poissons de mer. Des espèces telles que le tilapia et les Chanos, pour lesquelles les techniques de pisciculture sont désormais bien au point, comptent parmi les meilleurs candidats pour contribuer à satisfaire les besoins de sécurité alimentaire.
21. La culture perlière se poursuit dans des pays comme les Fidji et les États fédérés de Micronésie où les petits exploitants et des producteurs plus spécialisés écoulent leur production auprès des touristes et des manufactures locales. De nouvelles recherches sont en cours dans des pays voisins tels que les Tonga, en vue de la production de perles rondes reposant sur d'autres espèces d'huîtres perlières, comme l'huître à ailes noires.
22. Les pays océaniques manifestent un intérêt considérable pour l'adoption de techniques aquacoles visant à reconstituer les stocks d'holothuries. Bien qu'il existe aujourd'hui des techniques permettant la reproduction de l'holothurie de sable, une espèce de forte valeur, il n'est pas certain que l'aquaculture puisse contribuer au réensemencement de stocks naturels épuisés, ni qu'elle puisse appuyer des élevages rentables en bassin ou en mer. Il faudra procéder à des lâchers expérimentaux à grande échelle et en assurer le suivi pour pouvoir démontrer la rentabilité de la reconstitution des stocks d'holothuries et des pacages en mer.
23. Il est important de connaître les rôles attribués aux hommes et aux femmes et leur évolution pour mettre en place des mesures efficaces de gestion des pêches, dans la mesure où les interventions peuvent être adaptées aux besoins et aux aptitudes des groupes de pêcheurs ciblés. Même si les hommes sont globalement plus nombreux parmi les pêcheurs qui ciblent exclusivement le poisson, c'est l'inverse pour ce qui est de la pêche exclusive des invertébrés, domaine où les femmes prévalent.
24. Des études réalisées en 2011 sur le niveau de participation des femmes dans les sciences et la gestion halieutiques ont révélé que les femmes ne représentent que 18 % du total des effectifs employés dans ces secteurs par les services des pêches, les institutions environnementales et les organisations non gouvernementales du secteur de l'environnement. A contrario, le pourcentage de femmes occupant des fonctions administratives au sein des services des pêches nationaux dépasse les 60 %. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS est absolument convaincue que tous les métiers du secteur de la pêche sont adaptés aux femmes tout autant qu'aux hommes, et elle s'attache à « balayer les obstacles » pour aider les femmes à se faire employer dans le secteur de la pêche si tel est leur souhait.
25. Plus que jamais, il est important aujourd'hui d'avoir des informations fiables sur les captures et d'instaurer une gestion avisée pour que nos pêcheries résistent mieux aux effets futurs du changement climatique et à l'augmentation de la pression de pêche.